

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Sarthe
C.C.A.S.de Saint-Georges-du-Bois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS

L'an deux mil vingt-six le 9 mars à 18 heures 30 minutes, le C.C.A.S. légalement convoqué le 24 février 2026 s'est réuni à la mairie de Saint Georges du Bois sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs ANNIC, HATET, ROBIN, ROPARS, VIRIEUX, MEUNIER, VINCENT, BERGER, MORANCE

ABSENTS ET EXCUSES :

M AVERBUCH

Madame Murielle ROBIN a été élue secrétaire de séance.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'excédent de fonctionnement d'un montant de 8 884,83 € sera affecté :

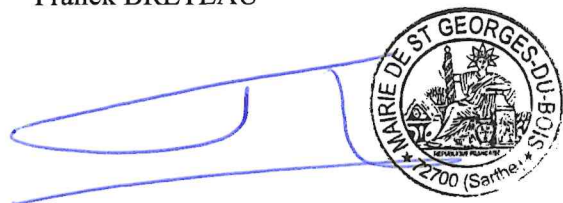
- En recettes d'investissement pour combler le déficit de 2025 : 396,23 €
- En recettes de fonctionnement pour le solde : 8 488,60 €

Le CCAS vote à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement.

Pour copie conforme,

Le président,

Franck BRETEAU



La secrétaire,

Murielle ROBIN